

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du 23 février 2015 (Groupe Scolaire)



**Corinne VINCENT**,  
co-présidente habitante



**Amandine GALLARDO**,  
co-présidente élue



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

Les riverains rappellent l'altercation entre de nombreux élèves qui a eu lieu début février dans le secteur de l'allée des Chênes. La Police Municipale a fait preuve d'une grande réactivité et signale que deux individus ont été interpellés. La police confirme qu'elle passe régulièrement dans le quartier aux horaires sensibles : entrée et sortie du collège et redoublera de vigilance. Un conseiller de quartier signale du stationnement gênant lorsque le gymnase est occupé pour des activités. La signalisation de police et notamment la priorité à droite n'est pas respectée au niveau du carrefour André de Chenier/Jean de la Bruyère. La Police municipale effectuera des contrôles. De l'ancien marquage au sol est toujours visible rue du Puits Vieux suite aux récents travaux. Les services de la voirie sont intervenus pour l'enlever mais quelques traces subsistent ; elles disparaîtront avec le temps. Rue Jean de la Bruyère il y a une contradiction entre une la signalisation verticale indiquant une interdiction de stationnement et du marquage horizontal dessinant des emplacements de stationnement. Enfin

est signalé le non respect du sens interdit de la rue Flaubert. La Police Municipale et notamment la brigade motorisée est souvent présente, ce que reconnaissent les conseillers de quartier. La difficulté est de pouvoir prendre l'auteur ou les auteurs en flagrant délit.

• **Point sur le tableau de bord : Référents et proposition d'une démarche.** Le tableau de bord qui recense toutes les questions posées par les conseillers de quartier liées en particulier au cadre de vie, tenu à jour par un agent du service Démocratie Locale, en lien avec un conseiller de quartier est très opérationnel. Les conseillers soulignent à l'unanimité la qualité du travail effectué. Il est proposé que le tableau de bord soit bien diffusé avant chaque bureau de conseil de quartier pour optimiser son exploitation. Il est rappelé que cet outil permet aussi aux conseillers d'intégrer des interrogations formulées par des habitants, de les relayer et de s'assurer de leur suivi. La question de la domanialité de la rue André de Chénier sera inscrite au tableau de bord.

• **Point sur la collecte des ordures ménagères :** les conseillers de quartier signalent quelques dysfonctionnements de collecte à différents endroits du quartier. Un rendez-vous avec le chef de secteur de la subdivision collecte est à prévoir

• **Proposition de réflexion sur l'amélioration de la desserte de Saint-Priest en transports en commun :** Les conseillers de quartier considèrent que les fréquences de passage des bus sont insuffisantes et que la desserte en direction de Lyon est peu attractive. Cette situation n'est pas favorable pour inciter les habitants à délaisser leur voiture au profit des transports en commun. La Ville rappelle le combat mené depuis plusieurs années pour obtenir du SYTRAL une amélioration de la desserte de certains secteurs d'une part, et une augmentation des fréquences de passage des bus d'autre part. La mobilisation de tous est nécessaire

à un moment où le SYTRAL envisage de faire l'inverse de ce qui est demandé avec notamment une dégradation du service de plusieurs lignes de bus, y compris la seule ligne structurante à savoir la C25, où les montées descentes sont jugées insuffisantes, notamment le samedi. La Ville a dénoncé cette décision prise unilatéralement par les élus du SYTRAL sans aucune consultation des communes. Le Maire a adressé un courrier officiel au président du Sytral pour l'alerter sur les conséquences de cette décision pour les san-priots. A ce jour la Ville est toujours en attente d'une réponse du SYTRAL ; une réunion de travail est programmée très prochainement. La création d'une ligne de bus sous forme de navette pour bien desservir le territoire de la Ville et mettre en relation les principaux pôles structurants pourrait être un sujet de réflexion porté par les conseillers de quartier. Les conseillers de quartier Berliet et environs travaillent aussi sur cette thématique.

### ➤ Présentation de l'expérimentation de mise en voie verte du Chemin de Saint Martin le dimanche

Frédéric JEAN, adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux, de la voirie et de la circulation présente une idée que la Ville souhaiterait expérimenter en 2015, à savoir la fermeture le dimanche du chemin de Saint-Martin aux voitures. L'objectif est d'inciter les habitants à s'y promener à pied et à vélo. Dans le cadre de son schéma directeur d'agglomération, la Métropole a prévu la préservation d'un «V Vert» dont fait partie le secteur du chemin de Saint-Martin. Il s'agit de conserver la charpente paysagère du secteur et enrichir la trame verte entre les différents espaces dont le plus majestueux est la forêt des Hauts de Feuilly avec ses 40 hectares. Partant du constat que le chemin de Saint-Martin constitue un axe de transit important, essentiellement la semaine, entre le Fort / Manissieux / La

Fouillouse / le Parc Technologique et l'A43, il est envisagé sa fermeture le dimanche et les jours fériés sur une période allant d'avril/mai à septembre/octobre, à titre expérimental, pour constituer un nouvel itinéraire dédié aux modes doux (cyclistes, piétons, rollers, joggers, etc.). Cet itinéraire permettrait notamment de relier les bandes cyclables de la rue Jules Verne et les voies du Fort à celles de la rue Danton et du futur itinéraire vélo Saint-Priest / Chassieu que La Métropole étudie actuellement. Des comptages ont fait ressortir que le trafic véhicule sur le chemin de Saint-Martin chute de 75 % le dimanche ce qui ne devrait pas être pénalisant pour les quelques automobilistes qui ont l'habitude d'emprunter cette petite route. Pour 2015, l'expérimentation s'organiserait avec une fermeture à l'aide de barrières manuelles qui seraient installées le matin et retirées le soir, de la signalisation sur place et une campagne d'information. Les conseillers de quartier demandent que l'on soit très vigilant sur le report de trafic sur les rues Croix Rousse, Puits Vieux et Grisard. Monsieur JEAN confirme qu'il s'agit bien d'une expérimentation en 2015 et que bilan sera tiré avec les habitants et les usagers au terme de cette expérimentation avant d'aller plus loin dans les aménagements. Cette expérience existe à Chassieu et surtout à Limonest dans la montée de Verdun. Le conseil de quartier émet un avis plutôt favorable à cette initiative de la municipalité.

### ➤ Retour sur l'élagage des arbres allée des Chênes et des Erables

Le conseil de quartier se félicite du travail qui a été réalisé même si quelques confusions sont apparues entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé par l'entreprise prestataire. Le service des espaces verts est félicité pour la conduite de cette opération.

### ➤ Groupe de travail animation

Retour sur les festivités du 8 décembre et perspectives. Très bon retour des parents, des enseignants et des enfants qui ont participé à la déambulation dans la rue. Plus de 150 lampions ont été distribués.

Cette mobilisation donne envie au conseil de quartier de renouveler cette animation en 2015 et de l'amplifier.

### ➤ Groupe de travail Plan d'action «Droits et responsabilités» aux collèges Boris Vian et Gérard Philipe

• **Restitution de la réunion du 29 janvier 2015 avec les partenaires.** Madame BIED rappelle la démarche expérimentée au Collège Boris VIAN depuis 2 ans et envisagée au Collège Gérard Philipe en octobre 2015. Il s'agit de mettre en relation élèves, enseignants et habitants afin d'échanger sur les droits et les devoirs des citoyens. Une exposition didactique proposée par une association d'éducation populaire et adaptée par la Ville, sert de support pour faciliter les discussions entre les jeunes et un binôme constitué d'un conseiller de quartier et d'un juriste de l'association «le Mas, infos droits et victimes de Saint-Priest». Cette action est orientée en direction des élèves scolarisés en CM2 et des 6<sup>e</sup>. La démarche consiste à rappeler aux jeunes la règle et le cadre dans lesquels ils doivent se situer, les raisons du respect de la règle, sans jamais stigmatiser qui que ce soit. Les temps d'échanges sont consacrés à faire s'exprimer les jeunes sur leurs problèmes, sur les difficultés qu'ils rencontrent, sur leurs droits et devoirs. Les conseillers de quartier des Marandiers sont impliqués dans le dispositif qui se déroule lors de quatre journées début mars.

• **Point sur le dossier nuisances sonores :** Informations d'actualité et proposition de création d'un groupe de travail inter quartiers. Le travail d'élaboration d'une nouvelle charte de l'environnement pour lutter contre les nuisances sonores de l'aéroport de Lyon-Bron est en cours de finalisation pour une adoption dans les meilleurs délais. Communes et associations de défense des riverains dont l'AIL du Fort sont très impliquées dans cette mobilisation collective. La Ville de Saint-Priest rappelle à nouveau sa détermination à soutenir toutes les

initiatives locales contribuant à obtenir une réelle avancée des négociations. L'idée d'un groupe de travail inter quartier pour travailler sur ce dossier est validée.

### ➤ Groupe de travail animation :

• **Nettoyage de printemps :** 11 avril 2015. La date du 11 avril a fait débat dans la mesure où c'est le premier jour des vacances scolaires du printemps. Cette année on espère une mobilisation encore accrue avec la participation significative des écoles. Les élèves chargées de l'éducation, de la vie des quartiers et du développement durable, d'une part, et les services respectifs, d'autre part, ont rencontré les directrices et directeurs de chaque école afin de les sensibiliser à cette action. Beaucoup se sont montrés intéressés et motivés pour prendre part activement à l'édition 2015 qui connaîtra cette année une nouveauté avec l'organisation d'une chasse aux trésors. Des totems fabriqués par les enfants seront cachés dans les différents quartiers.

### ➤ Commission antennes relais du 22 janvier :

• **Information sur le projet d'antennes rues des Etats Unis et du Dauphiné.** La commission a repris son fonctionnement et une première réunion s'est tenue le 22 janvier. La commission a donné plusieurs avis défavorables aux demandes des opérateurs et les a invités à retravailler leur proposition en privilégiant la mutualisation des installations. Aucun dossier d'implantation ne concernait directement le quartier des Marandiers.

### ➤ Informations mairie

• **Réunion avec la subdivision propreté de la Métropole Grand Lyon le 10 mars :** Monsieur le Maire s'était engagé à tenir une réunion de travail avec les services de la propreté de la Métropole pour faire le point sur l'organisation du service, la

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST** ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :  
Vanessa Lemazurier  
Tél. : 04 72 23 49 40  
Mail : [democratielocale@saint-priest.fr](mailto:democratielocale@saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale  
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina  
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier «Revaision» c'est...  
écoute :

17 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :  
BIED Marie Odile, COCHET Philippe, D'AGOSTINI Marie-Hélène,  
DERKAOUI Mohammed, DURAND Pierre, DURIEUX Caroline, GHARBI  
Semin, **GUILLAUD Monique, LE NIR Michel, PONTIER Jean-Louis,**  
PREVOST Bernard, RAMLA Linda, TOFFANIN Hervé, VERISSEL André,  
**VINCENT Corinne, VITO Michel, ZAMBARDI Stéphane.**



programmation des actions de propreté, les moyens humains et techniques affectés à la Ville. Cette réunion se tiendra le 10 mars en présence d'un représentant de chaque conseil de quartier.

• **Rencontre des coprésidents le 11 mars:** Monsieur le Maire rencontre régulièrement les co présidents des conseils de quartier. La prochaine réunion se tiendra le 11 mars et sera l'occasion de faire un bilan des assemblées de quartier 2014 et d'aborder les actions pour 2015.

• **Projet jardins de poche :** un nouveau jardin de poche est à l'étude à l'angle de la rue du Grisard et de la rue Gustave Flaubert ; la proposition formulée par les conseillers de quartier pourrait contribuer à régler un problème de stationnement gênant. Un guide des jardins de poche a été réalisé par les services de la Ville, il mentionne les règles de bonnes pratiques pour les jardiniers volontaires et valorise les sites existants. Il est disponible au service démocratie locale. Une «bourse aux plantes» entre habitants sera organisée le 8 avril à 18H au centre social Louis Braille.

• **Programme de la semaine du développement durable :** La semaine du Développement durable se déroulera du 1er avril au 7 avril et sera axée sur le tri des déchets, la nature en ville et la sensibilisation au compostage. Une visite du centre de tri de Rillieux est proposée aux habitants le mercredi 1<sup>er</sup> avril à 14H. Cette visite a été fortement souhaitée par les conseillers de quartier. Une inscription sera nécessaire. Le programme de la semaine est disponible sur le site Internet de la Ville.

## LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

Les conseillers de quartier font part de leur inquiétude quant à la dégradation de la voirie au niveau de la jonction Rue de la Cordière / Chemin de Saint-Bonnet ; un orniérage assez avancé est considéré dangereux au niveau du n° 110. ■